Doit-on légaliser l’euthanasie ?

De Marie de Hennezel



Doit-on légaliser l'euthanasie ? Le débat passionne et divise l'opinion. La loi peut-elle permettre d'abréger la vie d'autrui à sa demande pour préserver sa dignité ? Quatre points de vue se confrontent. Pour Alain Houziaux et Axel Kahn, l'euthanasie doit rester une exception qu'une loi ne peut avaliser dans tous les cas. Aux juges de considérer la transgression dans son contexte. André Comte-Sponville, au contraire, demande que la loi autorise l'interruption volontaire de la vie dès lors que le moment de sa fin est certain. Marie de Hennezel s'insurge devant la confusion entretenue entre laisser la mort venir et la donner par un acte volontaire. Elle prône, comme Axel Kahn, le renforcement de l'accompagnement humain des dernières phases de la vie.